

EMPLOI-FORMATION

LES OBSERVATOIRES DU SECTEUR ALIMENTAIRE MUTUALISENT LEURS DONNÉES POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE



>> AVEC 576 000 EMPLOIS SALARIÉS, LES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION FIGURENT PARMI LES ROUAGES ESSENTIELS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE. LE 1^{ER} COLLOQUE DES 3 OBSERVATOIRES DU SECTEUR, QUI S'EST TENU AU MOIS DE JANVIER DERNIER, TÉMOIGNE DES ENJEUX NATIONAUX ET RÉGIONAUX POUR AGIR DANS LE CADRE D'UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF.

Plus de 200 personnes ont participé récemment au premier colloque « Emploi-Formation du secteur alimentaire », organisé par les Observatoires de la Coopération Agricole, des Industries Alimentaires et de l'Alimentation de Détail, dans les salons de la Maison de l'Aveyron (Paris). Représentants des Fédérations ou des branches professionnelles, des organisations syndicales de salariés ou des organismes publics et parapublics, tous les acteurs du secteur alimentaire s'étaient donné rendez-vous pour échanger sur les perspectives en matière d'emploi formation. Dans une économie hexagonale plutôt mal en point, le secteur alimentaire tire plutôt bien son épingle du jeu. Selon une enquête menée auprès de 5 500 chefs d'entreprises du secteur alimentaire, 47 % des établissements ont observé une stabilité de leur activité économique et de leurs effectifs en 2015. En 2015, 42 % des établissements ont recrutés près de 62 000 collaborateurs, principalement dans 4 régions : Ile-de-France, Rhône Alpes, Pays de Loire et Bretagne. Les 2/3 des nouveaux salariés ont moins de 30 ans et 7 % sont des seniors de plus de 50 ans. Le taux d'emploi des personnes handicapées est quand à lui de 4 % des effectifs (en hausse constante depuis 2011). « Dans 60 % des cas, les recrutements concernent la famille des métiers de production, de l'opérateur au manager. Mais aussi les postes reliés à la commercialisation, la vente et le marketing. On note que près de 8 nouveaux salariés sur 10 sont des ouvriers » précise Caroline Cohen, la coordinatrice des Observatoires du Secteur Alimentaire. Pour 2016/2017, parmi les entreprises du secteur alimentaire qui envisagent de recruter (22 %), une sur 2 envisage de signer au moins un CDI et une sur 3 prévoit de mettre en œuvre au moins un contrat de formation en alternance. 170 000 jeunes recrutés en apprentissage

à l'horizon 2017, tel est l'objectif de la filière. « Les indicateurs sont au vert, car notre engagement d'atteindre en 2015, 50 % de jeunes recrutés en CDI est atteint et dépassé avec 59 %. Pour les seniors de 50 ans et plus, on compte 5,5 % de contrats de travail en CDI, alors que notre objectif reste de 7 % » indique Jean-Pierre Geneslay, le Président du groupe de travail Emploi du Comité Stratégique de la Filière Alimentaire. Un ensemble de données affinées, grâce à la mutualisation des données collectées engagée il y a 2 ans, par les 3 Observatoires(*), au sein de la plate-forme commune aux 28 branches professionnelles (observatoires-alimentaire.fr). « Toutes ces études alimentent les négociations. Cela va devenir de plus en plus important compte tenu du redécoupage et des compétences élargies des régions » assure Jean-Marie Marx, le président du CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle). Dans la Boulangerie-Pâtisserie où l'apprentissage est roi, près de 10 000 postes seront à pourvoir (5 000 pour la viennoiserie et 5 000 pour la vente), mais là aussi, la réglementation et les contraintes pèsent sur les entreprises. « C'est aux branches professionnelles d'être attractives. Mais il faut aussi comprendre que la réglementation doit évoluer en même temps que l'offre et les besoins des consommateurs » conclut Laurent Serre, chef d'entreprise et vice-président de la Confédération de la Boulangerie-Pâtisserie.

Frédéric Vielcanet

(*) L'observatoire de la Coopération Agricole, l'Observatoire des Industries Alimentaires et l'Observatoire de l'Alimentation de Détail.